



XXIII<sup>e</sup>  
CONGRÈS  
FÉDÉRAL NATIONAL

11-14 JUIN  
2019

## RÉSOLUTION DES RETRAITÉS

### L'AVENIR EST SYNDICAL !

Réunis en commission fédérale lors du 23<sup>e</sup> congrès fédéral FO Com, les retraités ont exprimé et réaffirmé toute leur confiance dans leur syndicat, le syndicalisme libre et indépendant FO Com. Ils ont proposé un programme d'avenir fondé sur la reconquête de droits et la conquête de progrès sociaux pour améliorer les conditions de vie des retraités des secteurs public et privé.

Ainsi la commission rappelle que les retraités occupent une place prépondérante dans la vie économique et civique du pays. Acteurs infatigables de la vie associative, ils sont aussi l'instrument permanent le plus efficace de redistribution intergénérationnelle sans lequel beaucoup de parents, enfants et petits enfants seraient dans l'impossibilité, soit de continuer à vivre dignement, soit dans l'impossibilité de faire face aux difficultés de la vie. Appauvrir les retraités est une erreur économique majeure !

Systematiquement dénigrés par les médias quant à leur rôle et leur légitimité à représenter les salariés et les retraités, les syndicats sont pourtant l'unique outil dont ces derniers peuvent s'emparer pour se défendre. Alors qu'ils sont souvent méprisés ou peu écoutés par le pouvoir, la commission fédérale juge nécessaire de remettre dans les consciences ce que représente socialement ce qu'on peut appeler un bilan syndical extraordinaire que beaucoup semblent avoir oublié.

**La Commission des retraités affirme que les progrès sociaux depuis plusieurs décennies trouvent leur origine dans nos revendications. On peut aussi affirmer que leur aboutissement est le fruit des combats syndicaux.**

### La liste est belle et longue :

- Les réductions du temps de travail,
- Les congés payés,
- Des assurances sociales à la sécurité sociale : famille, vieillesse, santé, accidents du travail,
- Les régimes de retraite,
- Les mutuelles,
- Le statut de la fonction publique,
- Les conventions collectives,
- Les lois sur les conditions de travail – sécurité – hygiène,
- Le salaire minimum (SMIC),
- La formation professionnelle,
- Les assurances chômage (ASSEDIC),
- Sans oublier les combats menés pour bloquer les atteintes aux conditions de vie des actifs et des retraités.

**Le bilan est formidable mais ne clôt pas la défense des intérêts des salariés et retraités. Les attaques et les dangers qui arrivent sont toujours nombreux, mais toujours, le combat continue !**

## REPOUSSER LES DANGERS – CONSTRUIRE L'AVENIR

Pour de nouveaux succès, l'expérience nous donne confiance en nous et dans le syndicalisme.

### REPOUSSER LES DANGERS

La commission des retraités exige le maintien du code des pensions civiles et militaires.

Elle invite les salariés des secteurs « privé et public », l'ensemble des retraités à combattre tous les projets de contre-réforme visant à diminuer les droits et le niveau des pensions ou retraites. Ils rejettent :

- le projet actuel de la retraite par points qui aboutira à une régression générale des montants des pensions et la fin du paritarisme,
  - le recul de l'âge de départ à la retraite,
  - la suppression des régimes particuliers,
  - les menaces pesant sur la réversion visant à réduire son montant, voire son existence,
  - la revalorisation différenciée des pensions en fonction de leur montant qui est inacceptable et constitue une véritable spoliation des droits constitués par les cotisations,
  - la remise en cause d'autres droits comme les bonifications enfants,
  - la suppression de l'abattement de 10 % du revenu et le plafonnement de son bénéficiaire,
  - le glissement doctrinal du gouvernement qui tend à assimiler les pensions à une prestation sociale.
- Pour rappel, les cotisations sont du salaire différé et non de l'impôt.

### RECONQUÉRIR

La commission des retraités entend agir pour la reconquête de leurs droits. Elle exige :

- le rattrapage de la perte de leur pouvoir d'achat correspondant a minima à l'inflation de ces 15 dernières années par étapes de 5 %,
- le retour au principe d'indexation de toutes les pensions,
- le rétablissement des ½ parts injustement supprimées,
- l'abandon de l'augmentation de la CSG de 1,7 point pour tous les retraités,
- La suppression de l'imposition des majorations enfants et du plafonnement de l'abattement fiscal de 10 %,
- l'abrogation de la décote.

### REVENDIQUER – EXIGER

Afin d'améliorer les conditions de vie de tous les retraités, elle revendique :

- au-delà du rattrapage et du rétablissement du principe d'indexation, la revalorisation annuelle des pensions et retraites indexée sur la moyenne d'augmentation des revenus salariaux,
- un revenu minimum de retraite qui ne soit pas inférieur au SMIC pour une carrière complète,
- la prise en charge du financement de la dépendance par l'identification d'un cinquième risque dans le cadre de la sécurité sociale, seule garante de la solidarité et de l'égalité,
- la suppression de la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie) acquittée par les seuls retraités imposables,
- une répartition équitable des richesses créées permettant de dégager les moyens du financement des divers volets sociaux, et la mise en vigueur de la « cotisation machine » nécessaire pour compenser les disparitions d'emplois « cotisants » générés par la numérisation et la robotisation,
- des moyens humains et financiers à hauteur des besoins pour les EPHAD et pour l'aide au maintien à domicile,
- le contrôle des EPHAD à but lucratif qui profitent du système pour s'octroyer des marges exorbitantes,
- la suppression des exonérations de cotisations sociales et des charges indues qui mettent à mal la protection sociale,
- le relèvement des taux des pensions de réversion,
- l'octroi d'un crédit d'impôt équivalent au montant des cotisations versées pour la complémentaire santé,
- le rétablissement des services publics de proximité accessibles rapidement par tous,

- la prime d'insularité pour les retraités de la Corse,
- le maintien pour les retraités des DOM et TOM de l'Indemnité Temporaire de Retraite (ITR) telle qu'elle était appliquée avant la loi de 2008.

## **DÉVELOPPER RENFORCER LE SYNDICAT**

Le syndicat pour défendre les agents tire sa force du nombre de ses adhérents et de ses résultats électoraux.

La commission fédérale soucieuse de la défense des intérêts de tous, considère que développer et consolider le syndicat est une nécessité et un devoir syndical.

Le développement repose sur une approche partagée fédération - confédération- syndicats qui ensemble, avec détermination, propagent les idées et revendications Force Ouvrière. La commission fédérale estime que la mise en place des GSA (Groupe de Suivi des Adhérents) doit permettre d'entretenir des liens étroits entre le syndicat et ses adhérents. Leur parler est un devoir que le syndicat doit organiser. Cela permet de garder ses adhérents retraités et pré-retraités et de maintenir dans le syndicat les adhérents qui prennent leur retraite.

Elle réaffirme son objectif de syndiquer tous les retraités et pré-retraités.

Les retraités représentent un atout pour le syndicat et la fédération FO-Com. Lors de chaque échéance électorale, chaque retraité doit pouvoir être impliqué et aussi, en continu porter les revendications Force Ouvrière.

## **COMBATTRE AGIR ENSEMBLE**

Retraités et actifs ont des intérêts étroitement liés :

- Ce qui atteint les retraités, est le futur des actifs,
- Ce qu'on fait aux actifs, futurs retraités, peut très bien rattraper les retraités actuels.

**Ils sont des millions, retraités et actifs qui constituent une grande force. Ils doivent en avoir conscience pour faire obstacle aux politiques antisociales qui menacent leurs droits et leur niveau de vie.**

**La commission des retraités ne se satisfait pas des annonces du Président de la République. Elles sont loin de rassurer les retraités et leurs mises en œuvre à des dates éloignées ne peuvent que les inquiéter encore plus. Il aura fallu 7 mobilisations des 9 syndicats pour que la colère des retraités soit perçue par les politiques. Mais les réponses sont en grande partie des tours de passe-passe. « je te redonne une partie de ce que je t'avais pris, mais tu dois le recevoir comme un cadeau ! »**

**De plus la complexité des annonces, tant sur leur portée que sur la diversité des bénéficiaires sème le doute dans les esprits. Accompagnée d'un grand matraquage médiatique cela permet d'accréditer l'idée que tout le monde est ou sera bénéficiaire en pouvoir d'achat.**

**Mais la vérité est tenace, les quelques broutilles annoncées ne changent pas grand-chose, ça reste toujours, moins 20 % de pouvoir d'achat en 15 ans et aucune décision de rattrapage annoncée.**

**De plus, nous ne pouvons admettre, que le colmatage gouvernemental pour afficher une amélioration du pouvoir d'achat des actifs, repose en grande partie sur la stagnation et la diminution des pensions.**

**L'augmentation du pouvoir d'achat des actifs est nécessaire mais elle doit se faire par l'augmentation de leur salaire.**

**Face à cette politique clairement anti-retraités, la commission fédérale appelle l'ensemble des salariés et fonctionnaires, ainsi que l'ensemble des retraités à s'unir et à participer massivement aux actions qui seront initiées par la Fédération ou par la Confédération pour l'aboutissement de nos revendications. Concernant « la retraite par points », la commission fédérale des retraités appelle à développer une campagne médiatique, massive et explicite, pour que chaque citoyen ait conscience de ce qui se prépare et puisse se déterminer en connaissance de cause.**

**C'est en restant mobilisés, et en incitant chaque actif et chaque retraité à entrer dans les manifestations que nous gagnerons la bataille du progrès social pour tous.**